

les Palatinats, Terres & Districts ? Nous leur avons déclaré que Nous ne voulons mettre en délibération que des matières qui concernent l'intérêt public, & qu'on en exclurra tout intérêt particulier. Qu'ils viennent, & qu'une entière confiance entre tous les Ordres soit le fondement de la Diette d'aujourd'hui ! Que cette confiance fasse rougir & couvra de confusion quiconque voudra, sous le prétexte du bien public, verser le poison de la discorde parmi ses Confrères !

Les Etats de la République ont des sentimens dignes d'elle, & dignes d'eux. Ainsi Nous avons tout lieu d'espérer qu'ils prendront les mesures convenables pour empêcher que quelque lâche, oubliant sa Patrie, n'arrête l'activité de leurs délibérations dont le but fondamental sera le bien commun.

Quoique la Loi exige de Nous la publication de nos Universaux pour la Diette prochaine, l'amour de la Patrie Nous en fait un devoir plus sacré, plus puissant que la Loi même. C'est lui principalement qui Nous excite, c'est lui qui Nous ranime, & qui efface en nous le triste souvenir des Diettes passées. C'est donc en suivant ce principal mobile de nos actions, que Nous convoquons, dans le terme prescrit, la Diette générale ordinaire à Varsovie pour le 30. du mois de Septembre de la présente année 1754. Les Diettines particulières se tiendront préalablement aux endroits accoutumés.

Après avoir ainsi déclaré nos sentimens aux Etats de la République, Nous leur recommandons derechef le soins de la Patrie ; Nous prions ceux qui auroient quelque dessein contraire au bien de l'Etat, de changer de résolution, de se repentir, & de faire un sacrifice de leur intérêt particulier.